

PREFET DES ALPES-MARITIMES

Direction Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nice, le 09/03/2017

**ENGIE E.S. - ENGIE ENERGIE SERVICES  
ENGIE COFELY  
Nice la Plaine bâtiment C1  
Avenue Emmanuel Pontrémoli  
06201 NICE Cedex**

**A L'attention de M. Alexis TAWFIK**

**Objet** : Installations classées pour la protection de l'environnement :

**Réf.** : Suite de la visite d'inspection du 31/03/2016

**P.J.** : Copie du rapport référencé Nice-Sub3/DR/2016.017 adressé à Monsieur le Préfet

**LRAR**

Monsieur le directeur,

Pour le respect de vos droits, je vous adresse ci-joint, conformément aux dispositions des articles L.514-5 et L.171-6 du code de l'environnement, une copie du rapport adressé à Monsieur le Préfet comme suite à la visite d'inspection du Centre d'Etudes et Recherches à La Gaude menée le 31/03/2016.

Vos observations éventuelles doivent être adressées au plus tard dans les 8 jours à compter de la réception du présent courrier à l'adresse suivante :

*PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES  
A l'attention de Monsieur le Secrétaire Général  
CADAM  
147 Boulevard du Mercantour  
06286 NICE cedex 3*

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.